

Réunion du 13 avril 2018

Bourse RI104

L'effectif de l'agence Bourse a fondu d'1/3 depuis le 1er avril. Il reste un Directeur d'Agence et un Conseiller Commercial.

La direction a-t-elle un projet de renfort sur cette agence afin de la faire fonctionner correctement et pouvoir appliquer l'esprit de service, ou un projet de fermeture ?

La Direction: *Une mobilité sur une promotion de CoFi est programmée au 1er mai.*

La cgt *On apprend que le CoCo quitterait l'entreprise fin avril. Tout est à refaire ! C'est l'esprit de service...*

Hommage aux élus de la délégation du personnel

Le 15 juin, aura lieu la dernière Délégation du Personnel Réseau de la Caisse d'Epargne Île-de-France. Il s'agit donc d'une date historique, tout comme celle du bicentenaire de la Caisse d'Epargne, qui a été marqué par de nombreuses manifestations (tour Eiffel et Grand Palais).

Que compte faire la direction pour rendre hommage au travail assidu des Délégués du Personnel durant ces décennies ?

Bien évidemment, notre demande s'étend également aux Délégués du Personnel Siège, aux élus des CHSCT Siège et Réseau.

La Direction: *Il y a des évolutions réglementaires, des périmètres de compétence sont transférés.*

La cgt *Quel mépris de ce directoire si abjecte ! Déni de démocratie ! Affichage anti CGT ouvertement exprimé malgré le devoir de réserve imposé par la loi !*

Le p'tit café du client

Les clients de l'agence Louvre, ont maintenant la possibilité de se voir offrir un petit café aux frais de la CEIDF, la machine étant côté client et visible de tous.

La délégation CGT avait par le passé, déjà sollicité la direction pour l'ensemble de ses agences.

Dans le cadre du principe de l'équité, à quelle date se fera le déploiement sur toutes les autres agences de la CEIDF ?

La Direction: *Il n'y a pas de déploiement prévu actuellement. On continue d'expérimenter, et on verra si on supprime, pérennise ou étend !*

La cgt *Après le champagne de la Banque Privée, voici le Nespresso du Louvre ! A quand le Kebab à Trappes !*

Louvre CC111 : Confidentialité

A l'agence Louvre, les clients sont reçus dans des « bulles » pour la finalisation et la signature des contrats.

Il n'y a qu'un seul écran accroché au mur, pas de porte, et les parois sont vitrées. Toutes les informations qui apparaissent à l'écran sont donc visibles par le client (quid des messages Lync ?), mais aussi par toute autre personne (clients de passage).

Dans le cadre du respect de la confidentialité, nous demandons que des mesures adéquates soient prises dans les meilleurs délais.

La Direction: *Un 2ème écran a été installé pour consulter toutes les données confidentielles. De plus, une porte électrique et coulissante et de la vitrophanie a été installée.*

La cgt **Dont acte !**

Jours enfant malade

Suite à une demande de journée « enfant malade », le prestataire gestionnaire des arrêts maladie, a répondu :

« Bonjour,

Nous avons bien reçu votre justificatif pour votre absence du 15/03/2018.

Cependant votre certificat médical n'est pas conforme.

En effet, le justificatif médical pour enfant malade/parent malade doit revêtir des mentions obligatoires selon le modèle suivant :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) certifie avoir examiné ce jour l'enfant _____
fils/fille de _____

Son état de santé nécessite la présence indispensable de sa mère/son père à son chevet le _____
ou du _____ au _____

Fait à _____
Le _____

Cachet du médecin	Signature du médecin
-------------------	----------------------

Vous disposez également du livret « Pratique RH #1 », reçu à votre domicile et/ou à la procédure disponible sous Intranet afin de voir quelles sont les mentions obligatoires.

Nous vous remercions de vous rapprocher de votre praticien pour un duplicata ou bien de votre hiérarchie pour une régularisation par la pose de congés.

A votre disposition, »

Le salarié a donc répondu :

« Madame,

Je me trouve bien dans l'embarras, mon fils se déplace en fauteuil roulant et est déficient mental, il lui est impossible d'aller ou que ce soit seul.

Comme vous avez pu le constater le document émis par l'hôpital est un document pré établis.

Que me préconisez-vous ?

Bien cordialement »

La CEIDF a-t-elle envoyée à tous les hôpitaux et cliniques d'Ile-de-France, le certificat médical type afin que ceux-ci se mettent en conformité avec ces attentes ?

Dans le cas contraire, le bon sens peut-il prévaloir ?

La Direction: Le cas a du être traité - Le bon sens va de soi. Néanmoins il est impératif qu'il soit mentionné de la présence indispensable du père ou de la mère sur le certificat médical. Est-il obligatoire d'accompagner son enfant chez le dentiste ?

**Remettons le «digital» au service de «l'humain» !
Nous ne sommes pas des robots...**

Prêt immobilier et CoCo 02/18 et 03/18

Dans certaines agences, nous avons trouvé des CoCo qui continuent de monter des prêts immobiliers sans avoir reçu la formation DCI.

Les prêts sont alors validés par leurs managers en pleine connaissance de cause.

Les managers n'auraient-ils pas eu connaissance des règles en la matière ?

La délégation CGT demande qu'un rappel soit fait en la matière vis-à-vis des CoCo instructeurs qui exécutent ce que leurs managers leur demandent de faire et qu'en cas de sanction, celle-ci concerne l'ensemble des intervenants sur le dossier.

Réponse: Les dossiers de prêts doivent être complétés dans le respect du schéma délégataire.

La délégation CGT confirme la réponse de la direction « Les dossiers de prêts doivent être complétés dans le respect du schéma délégataire ».

C'est bien, mais qu'en est-il des sanctions ? Concernent-elles le schéma délégataire ?

Nous réitérons notre demande de rappel et d'information sur les sanctions encourues pour l'instructeur non habilité et le signataire.

Réponse: Un rappel sera réalisé auprès des Managers. Après consultation des managers, il semble que le rappel se soit égaré !

La direction peut-elle faire un rappel visible ?

La Direction: Ce point a été vu avec le développement. Le rappel sera fait dans la news BDD.

cgf Nous vérifierons !

Mise à jour CHLOÉ

Lors d'une précédente Délégation du Personnel, la direction nous a indiqué que Chloé doit être consulté en priorité en ce qui concerne les procédures.

La délégation CGT demande que la direction s'assure que Chloé soit maintenue à jour car ce n'est pas le cas actuellement.

Exemple (voir Annexe 1) : Lorsqu'un client a bloqué son identifiant «e-carte bleue», Chloé indique qu'une demande MyFlow doit être initiée dans le Domaine «Bancaisation et équipement» - Sous-domaine «Carte» - Motif : «Incident carte bancaire».

Or, le motif n'existe pas ! Il faut utiliser le motif : «Demande d'information»...

Annexe 1 :

La Direction : La mise à jour a été faite.

cgf Les mises à jour devraient être faites dès qu'une procédure change !

Soyez vigilants ! La direction pourrait vous reprocher un «non respect des procédures» !

Vos élu(e)s et représentant(e)s en Délégation du Personnel Réseau

Véronique DANET-DUPUIS

Isabelle MAUZAT-MARTIN

Fabrice BELLEGARDE

Jérôme DUCAMP

Pierre PLUQUIN

Nicolas PROTIERE